



COMMUNIQUÉ DIFFUSION IMMÉDIATE

Dossier des maternelles 4 ans – L'Association québécoise des CPE est déçue de l'empressement du gouvernement d'instaurer la maternelle à 4 ans

Montréal, 14 mars 2013 – L'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) déplore la précipitation de Marie Malavoy, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à déposer aujourd'hui un projet de loi sur l'instauration de la maternelle plein temps pour les enfants de 4 ans dans les milieux défavorisés. L'AQCPÉ réitère que ce genre de mesure ne peut être instauré sans faire l'objet au préalable d'une analyse rigoureuse et d'une consultation publique auprès de tous les acteurs de la petite enfance.

« Il est inquiétant d'entendre madame Malavoy dire qu'ils vont tester cette avenue « pour voir si cela fonctionne », alors que ce sont de jeunes enfants qui sont visés, qui plus est, les enfants les plus vulnérables de notre société. En précipitant ce programme, le gouvernement risque d'implanter un service qui ne répond pas aux besoins des enfants et des familles. C'est de l'avenir de ces enfants dont nous parlons » a déclaré Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPÉ.

« Nous avons entendu les ministres Malavoy et Léger parler de « travail en amont », la moindre des choses serait qu'elles fassent de même avec ce projet et étudient toutes les avenues possibles avant de se lancer comme on le voit aujourd'hui. Les comités de travail annoncés par Madame Malavoy doivent avoir le temps de faire des recommandations» a continué Louis Senécal, directeur général de l'AQCPÉ.

Les CPE sont spécialisés en petite enfance

En créant le réseau des CPE, le gouvernement du Parti Québécois a fait le choix de doter le Québec d'un réseau dédié à la petite enfance. La croissance magistrale de ce réseau témoigne de son succès. Mais maintenant que l'expertise y est solidement ancrée et reconnue, que les professionnelles du réseau accueillent quotidiennement plus de 180 000 enfants, voilà que le gouvernement souhaiterait développer à partir de rien la même expertise dans un environnement peu adapté aux besoins des tout-petits. L'AQCPÉ est plutôt d'avis que d'investir des ressources et des efforts dans une initiative qui comporte des risques pour le développement des enfants, le gouvernement devrait mettre à profit la richesse et l'expertise du réseau des CPE et cibler encore mieux les populations les plus vulnérables.

L'AQCPÉ réitère donc que le gouvernement ne peut faire l'économie d'une consultation scientifique et objective sur cette question. « Nous invitons Madame Malavoy et Madame Léger à faire avant tout une analyse exhaustive à partir de laquelle sera prise la meilleure décision pour les enfants de 4 ans », a conclu madame Gosselin.



-30-

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. Forte d'un tel membership, l'AQCPÉ est ainsi la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.

L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Renseignements :

Viriya Thach

Directrice des communications

Association québécoise des CPE (AQCPÉ)

Tél. : 514 326-8008, poste 204

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 514 770-8155

Télec. : 514 326-3322

Courriel : viriyathach@aqcpe.com

www.aqcpe.com

www.twitter.com/aqcpe

www.facebook.com/aqcpe